

Rapport d'inspection prévu par la  
*Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée*

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District d'Ottawa**

347, rue Preston, bureau 410  
Ottawa, ON K1S 3J4  
Téléphone : 877 779-5559

**Rapport public modifié  
Page de couverture (M1)**

<b>Date de publication du rapport modifié :</b> 27 janvier 2025
<b>Date de publication du rapport initial :</b> 17 janvier 2025
<b>Numéro d'inspection :</b> 2025-1537-0001 (M1)
<b>Type d'inspection :</b> Incident critique Suivi
<b>Titulaire de permis :</b> Ville d'Ottawa
<b>Foyer de soins de longue durée et ville :</b> Centre d'accueil Champlain, Vanier

**RÉSUMÉ DE L'INSPECTION MODIFIÉE**

Ce rapport a été modifié pour le motif suivant :

Inclure l'ordre de conformité n° 001 de l'inspection n° 2024-1537-0004 concernant l'alinéa 18 (1) a) du Règl. de l'Ont. 246/22 qui a été modifié pour indiquer que l'inspection avait établi la conformité du foyer.

**Rapport d'inspection prévu par la  
Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée**

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District d'Ottawa**

347, rue Preston, bureau 410  
Ottawa, ON K1S 3J4  
Téléphone : 877 779-5559

## Rapport public modifié (M1)

<b>Date de publication du rapport modifié :</b> 27 janvier 2025
<b>Date de publication du rapport initial :</b> 17 janvier 2025
<b>Numéro d'inspection :</b> 2025-1537-0001 (M1)
<b>Type d'inspection :</b> Incident critique Suivi
<b>Titulaire de permis :</b> Ville d'Ottawa
<b>Foyer de soins de longue durée et ville :</b> Centre d'accueil Champlain, Vanier

## RÉSUMÉ DE L'INSPECTION MODIFIÉE

Ce rapport a été modifié pour le motif suivant :

Inclure l'ordre de conformité n° 001 de l'inspection n° 2024-1537-0004 concernant l'alinéa 18 (1) a) du Règl. de l'Ont. 246/22 qui a été modifié pour indiquer que l'inspection avait établi la conformité du foyer.

## RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 15, 16 et 17 janvier 2025.

L'inspection concernait :

- le registre n° 00132536 – suivi n° 1 – alinéa 18 (1) a) du Règl. de l'Ont. 246/22 ayant trait à des côtés de lit;
- le registre n° 00134534 – ayant trait à une chute d'une personne résidente ayant occasionné une blessure.

## Ordre(s) de conformité délivré(s) antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

rdre n° 001 de l'inspection n° 2024-1537-0004 concernant l'alinéa 18 (1) a) du Règl. de l'Ont. 246/22 a été inspecté.

Rapport d'inspection prévu par la  
*Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée*

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée  
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District d'Ottawa**

347, rue Preston, bureau 410  
Ottawa, ON K1S 3J4  
Téléphone : 877 779-5559

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et contrôle des infections  
Foyer sûr et sécuritaire  
Prévention et gestion des chutes

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION MODIFIÉE

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.